



BPJEPS

MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif », mention « Multi-activités physiques ou sportives pour tous » RNCP

Le titulaire du BPJEPS Educateur Sportif mention MAPST est un éducateur d'activités physiques et sportives, capable de s'adapter aux différents publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées). Il exerce ses fonctions au sein de multiples structures : collectivités territoriales, secteur associatif, structures de vacances, comités d'entreprise, bases de loisirs et milieu périscolaire.

Suivi et évaluation de votre formation

Évaluation tout au long de la formation : séquences pédagogiques basées sur des mises en situation, cours en face à face pédagogique, TD, entraînement aux épreuves de l'examen et e-learning (environ 10%)

Suivi de la présence en formation par émargement numérique.

Après validation de l'ensemble des blocs, vous obtiendrez le titre d'ÉDUCATEUR SPORTIF mention MAPST code RNCP 40480.

Statuts et débouchés

Statut :

Alternant.e

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Salarié.e

Transition professionnelle (TransitionPro) / Pro-A

Demandeur d'emploi

Aide individuelle à la Formation (AIF)

Fonds d'Intervention pour la Formation et l'Emploi (FIFE)

Débouchés :

Educateur.trice sportif.ve

Coach sportif.ve

25 Places disponibles

 **DURÉE ET RYTHME / 11 OU 12 MOIS SELON LA RENTRÉE**

FORMATION EN ALTERNANCE

600H de formation

Lundi, Mardi en formation, le reste de la semaine en entreprise

 **MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

- Formateurs issus du monde professionnel avec une forte expérience d'animation pédagogique

- Accès à nos plates-formes pédagogiques

- Évaluation en contrôle continu et épreuves certificatives en fin de formation

- Cours théoriques avec mise en situation sur plateau technique

 **LES MODALITÉS D'ADMISSION**

Avoir 18 ans

Avoir une bonne condition physique
Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives.

Valider les tests de sélection (TEP)

Être titulaire du PSC1 (ou AFPS ou SST) en cours de validité sur toute la durée de la formation.

Pas de frais d'inscription

Coût alternance : pris en charge par les OPCO ou les entreprises

Pas de frais pédagogiques

Frais annexes en cas d'inscription au TEP



LA PÉRIODE EN ENTREPRISE

La formation théorique est complétée par la présence en structure, sous la forme d'un contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou de stages de formation initiale (12 semaines au minimum et 10 demi-journées de préparation et suivi) qui permettent de mettre en application les capacités acquises en cours et de les confronter à la réalité du terrain.

**75%
de réussite
en 2025**



PROGRAMME & VALIDATION DE LA FORMATION

BC1

• Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
• Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure d'alternance, des besoins des publics et des financements/ressources mobilisables • Proposition de projet dans la structure d'alternance répondant à l'évolution des besoins publics • Organisation, mise en oeuvre et supervision de la réalisation du projet • Évaluation du projet mis en place et transmission d'informations sur les publics accueillis.

BC2

• Valoriser les activités et les projets d'une structure du champs du sport ou de l'animation Communiquer des informations sur les activités proposées par la structure d'alternance en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur • Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics • Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure d'alternance • Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

BC3

• Concevoir, animer en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques pour tous • Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives • Préparation, organisation et programmation de séances de cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage • Conduite, animation et adaptation des séances • Évaluation des séances et des cycles.

ÉVALUATION	FORME	DURÉE	COEFF.
Culture générale et expression	Écrite	3h	4
Langue vivante étrangère 1 • E21 Compréhension et expression écrite, Production orale en continu • E22 Compréhension de l'oral	Écrite et orale	2h 20min 20min	3 (2+1)
Culture économique, juridique et managériale	Écrite	4h	6
Gérer la relation avec les clients et fournisseurs de la PME	Orale et Pratique	1h + 1h	6
Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	Écrite Orale	30min 2h30	8 (4+4)
Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	Écrite	4h30	6
Langue vivante étrangère 2 (facultative)	Orale	20min + 20 min	

Examens répartis entre juin et septembre de chaque année scolaire.
Les blocs de compétences peuvent être acquis indépendamment. Ce diplôme est également accessible par la voie de la VAE.
www.vae.gouv.fr

CANDIDATE ICI



SUIS-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX



03 89 66 09 01

admission@esgmformation.com
14 rue Gustave Hirn - 68200 MULHOUSE

www.esgmformation.com